

richesses, mais la chaîne d'or des souverains avait à jamais enchaîné sa liberté.

Tous les seigneurs indépendants de la Bresse et du Bugey avaient suivi le torrent des siècles. Ils avaient quitté leurs citadelles pour habiter Turin ou Paris; les Bagé, les Villars, les Thoire, les Coligny, ou leurs descendants s'étaient faits courtisans et avaient abdicqué. Les Grolée firent de même, et leur principauté devint dès lors partie de la province du Bugey.

Aujourd'hui, une rue importante de Lyon porte encore le nom de Grolée, mais la famille n'existe plus, le nom n'est plus porté et la forteresse est démantelée. Grolée-le-fort n'offre plus que des ruines, mais ce sont les plus nobles et les plus belles de la province, et, dit M. de Quinsonnas, dans son *Guide de Lyon à Seyssel*, on peut les visiter après avoir vu Pierrefonds, Clisson et Coucy.

Cependant, ni la guerre, ni le temps, ni la pioche des démolisseurs n'ont pu détruire sa double enceinte, ses tours immenses et le beau donjon qui s'aperçoit de toute la plaine du Dauphiné, et que le touriste qui descend d'Aix ou de Chambéry, par les bateaux à vapeur du haut Rhône, ne peut s'empêcher de contempler avec admiration.

Au moment de la Révolution, le vieux manoir était possédé par un gentilhomme dauphinois, Joseph-Marie de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au Parlement de Grenoble, à qui sa femme, Sophie de Guérin de Tencin l'avait apporté en dot; présent dangereux dont le possesseur voulut se débarrasser dès, qu'après les Etats généraux, la tempête souffla contre la féodalité.

Prévenu des intentions du vieux marquis, un industriel lyonnais, Anthelme Sève, propriétaire d'une usine à tondre le drap, sur le Rhône, à Lyon, et père d'un enfant qui, sous le nom de Soliman Pacha, devait être si célèbre un jour,